

Au cours de son assemblée de printemps chaque année, le Conseil d'Églises chrétiennes en France [CÉCEF] – qui rassemble des responsables de toutes les familles ecclésiales – discute des destinataires possibles pour les offrandes recueillies pendant la Semaine de prière pour l'unité chrétienne (18-25 janvier). Les organisateurs de célébrations œcuméniques gardent toute liberté de faire un autre choix en fonction de besoins locaux dont ils auraient connaissance, ou d'envoyer les dons à un organisme qu'ils soutiennent régulièrement, tel que l'Association œcuménique pour la recherche biblique, l'Association pour l'unité des chrétiens...

Le texte ci-dessous pourra figurer sur les feuilles de chants ou être lu pendant les célébrations.

Communiqué du Conseil d'Églises chrétiennes en France concernant les offrandes de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2018

Quand les chrétiens reprennent le cantique de Moïse et de Myriam : « Le Seigneur est ma force et ma louange, il est mon libérateur » (Ex 15,2), ils témoignent aussi de leur expérience de l'action de salut et de libération de Dieu : libération de l'esclavage qui a marqué l'histoire des chrétiens des Caraïbes qui ont choisi le thème de cette année, mais aussi libération de toutes les formes d'esclavage moderne et d'addictions qui menacent à la fois la société et la planète.

À l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2018, les responsables d'Églises chrétiennes invitent les baptisés unis dans l'Esprit et sauvés par le Christ à adresser leur louange au Dieu créateur et libérateur. Le CÉCEF recommande que les offrandes recueillies au cours des célébrations contribuent à la mise en place d'un label « Église verte » qui vise à favoriser la conversion écologique des paroisses et communautés locales.

www.cecef.fr

Label Église verte

Dix ans après la mise en place du temps pour la création (1^{er} septembre – 4 octobre) lors du rassemblement œcuménique de Sibiu, les Églises chrétiennes en France ont décidé d'inscrire le soin de la création dans la durée en lançant un label Église verte. Cet outil national est à disposition de toutes les paroisses et églises locales souhaitant démarrer ou renforcer leur conversion écologique. Le label s'appuie sur les expériences acquises dans divers pays (Suisse, Royaume-Uni, Canada, Allemagne...).

L'outil est à découvrir, à partir du mois de janvier 2018, via le site internet www.egliseverte.org, il propose un éco-diagnostic en ligne pour « se situer » et progresser d'année en année. Ce diagnostic a été testé en 2017 auprès de 10 églises pionnières et perfectionné pour s'adapter à la diversité des communautés. Des 'fiches pratiques' permettent de disposer de 'boîtes à outils' pour mettre en place des projets et des 'retours d'expériences'.

Église verte est une initiative portée par la Conférence des évêques de France, la Fédération protestante de France, l'Assemblée des évêques orthodoxes de France et le Conseil d'Églises chrétiennes en France. Le CCFD-Terre solidaire, le CERAS, le Secours catholique co-pilotent le projet. L'association A Rocha et le cabinet de conseil A.V.E.C. en assurent l'animation.

Pour soutenir financièrement la mise en place et le fonctionnement du label, nous vous proposons d'envoyer vos dons :

(1) par chèque

Les chèques libellés à l'ordre d'« A Rocha » (en spécifiant « Église verte » au dos des chèques) sont à adresser à :

Label Église verte - A Rocha
233 route de Coste basse
13200 ARLES

(2) par virement

A ROCHA CREDITCOOP AMIENS
42559 00063 41020044511 clé Rib 81
IBAN : FR 76 4255 9000 6341 0200 4451 181